|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **22ème réunion, Genève, 9-12 mai 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  | |  |
|  | | **Document TDAG17-22/9-F** |
|  | | **10 mai 2017** |
|  | | **Original: anglais** |
| Président du Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration (CG-SPOPD) | | |
| Compilation des résultats des rpm et des contributions soumises  au Gcdt sur L'AVANT-PROJET DE DéCLARATION DE LA CMDT-17 | | |
|  | | |
| **Résumé:**  Le présent document contient une compilation des résultats convenus au cours des RPM et des contributions soumises par les membres à la réunion de 2017 du GCDT concernant l’avant-projet de Déclaration de la CMDT-17. Le CG-SPOPD a examiné ce document lors de sa réunion tenue le 9 mai 2017.  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à examiner le présent document et à donner les indications qu'il jugera nécessaires. Les résultats de la réunion de 2017 du GCDT seront communiqués aux membres, sous forme d'un document de référence, en vue de l'élaboration de leurs contributions à la CMDT-17.  **Références:**  [RPM-CIS16/44](https://www.itu.int/md/D14-RPMCIS-C-0044/fr), [RPM-AMS17/41](https://www.itu.int/md/D14-RPMCIS-C-0041/), [RPM-ASP17/36](https://www.itu.int/md/D14-RPMASP-C-0036/fr), [TDAG17-22/45](https://www.itu.int/md/D14-TDAG22-C-0045/fr), [TDAG17-22/49](https://www.itu.int/md/D14-TDAG22-C-0049/fr), [TDAG17-22/52](https://www.itu.int/md/D14-TDAG22-C-0052/fr), [TDAG17-22/60](https://www.itu.int/md/D14-TDAG22-C-0060/fr), [TDAG17-22/68](https://www.itu.int/md/D14-TDAG22-C-0068/fr) | | |

**Entités ayant soumis les résultats/contributions contenus dans le présent document:**

|  |
| --- |
| RPM-CEI |
| RPM-AMS |
| RPM-ASP |
| Cuba |
| Fédération de Russie |
| Chine |
| Proposition soumise par plusieurs pays, à savoir l’Algérie, Bahreïn, l’Egypte, le Koweït, le Maroc, Oman, le Qatar, l’Arabie saoudite, le Soudan, les Emirats arabe unis et le Yémen  Japon |
|  |

**MOD** BDT/6/1

avant-Projet de Déclaration de la CMDT-17

La Conférence mondiale de développement des télécommunications (Buenos Aires, 2017), qui s'est tenue à Buenos Aires, Argentine, sur le thème "les TIC au service des objectifs de développement durable" (ICT④SDGs),

reconnaît

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

reconnaissant*a)* que les télécommunications/TIC sont un catalyseur essentiel du développement social et économique et permettent en conséquence d'accélérer la réalisation dans les meilleurs délais des Objectifs et des cibles de développement durable qui sont énoncés dans le document "**Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030"**;

|  |
| --- |
| **RPM-CIS/38/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la CEI (RPM‑CEI)**  *a)* que les télécommunications/TIC sont un outil essentiel pour mettre en oeuvre la Vision du Sommet mondial sur la société de l'information pour l'après-2015, approuvée par une Résolution de l'Assemblée générale et un catalyseur essentiel du développement social et économique et permettent en conséquence d'accélérer la réalisation dans les meilleurs délais des Objectifs et des cibles de développement durable qui sont énoncés dans la Résolution A/70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies "**Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030"**; |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| *a) que les télécommunications/TIC sont un catalyseur essentiel du développement social, environnemental, culturel et économique et permettent en conséquence d'accélérer la mise en oeuvre dans les meilleurs délais des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et de contribuer aux efforts en vue de la réalisation des Objectifs et des cibles de développement durable qui sont énoncés dans le document "Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030";***Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  *a)* que les télécommunications/TIC sont un outil essentiel pour mettre en oeuvre la Vision du Sommet mondial sur la société de l'information pour l'après 2015, approuvée par une Résolution de l'Assemblée générale et un catalyseur essentiel, et permettent en conséquence d'accélérer la réalisation dans les meilleurs délais des Objectifs et des cibles de développement durable qui sont énoncés dans la Résolution A/70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies "**Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030"**; |
| **République algérienne démocratique et populaire, Royaume de Bahreïn, République arabe d'Egypte, Etat du Koweït, Royaume du Maroc, Sultanat d’Oman, Etat du Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République du Soudan, Emirats arabes unis, République du Yémen – Document TDAG17-22/60**  *a)* que les télécommunications/TIC sont un catalyseur essentiel du développement social et économique et permettent en conséquence d'accélérer la mise en oeuvre dans les meilleurs délais des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), et de réaliser les Objectifs et les cibles de développement durable qui sont énoncés dans le document "**Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030**"; |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| *b)* que l'UIT-D devrait adapter et renforcer les relations existant entre les grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information et les Objectifs et cibles de développement durable à travers les initiatives régionales et le Plan d'action, et en contribuant au Plan stratégique de l'UIT, afin de soutenir l'évolution à l'échelle mondiale;**RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

*c)* que les évolutions technologiques et les possibilités nouvelles et innovantes qu'offrent les télécommunications/TIC devraient être accompagnées de prises de décisions et de mesures ambitieuses visant la réduction de la pauvreté et des inégalités et encourageant la protection de la planète, tous ces domaines étant d'une importance majeure pour le progrès de l'humanité;*b)* que les télécommunications/TIC jouent aussi un rôle crucial dans divers domaines, comme la santé, l'éducation, l'agriculture, la gouvernance, la finance, le commerce, la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes, l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les pays dont l'économie est en transition;

|  |
| --- |
| **RPM-CIS/38/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la CEI (RPM‑CEI)**  *b)* que les télécommunications/TIC jouent aussi un rôle important dans divers domaines, comme la santé, l'éducation, l'agriculture, la gouvernance, la finance, le commerce, la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes, l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les pays dont l'économie est en transition; |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| *d)* que les télécommunications/TIC jouent aussi un rôle crucial dans divers domaines, comme la santé, l'éducation, l'agriculture, la gouvernance, la finance, le commerce, la réduction de la pauvreté, la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes, l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets;**Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  *b)* que les télécommunications/TIC jouent aussi un rôle important dans divers domaines, comme la santé, l'éducation, l'agriculture, la gouvernance, la finance, le commerce, la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes, l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les pays dont l'économie est en transition; |
| **Japon – Document TDAG17-22/68**  *b)* que les télécommunications/TIC jouent aussi un rôle crucial dans divers domaines, comme la santé, l'éducation, l'agriculture, la gouvernance, la finance, le commerce, l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les pays dont l'économie est en transition;  *c)* que les télécommunications/TIC sont des technologies indispensables dans la préparation en prévision des catastrophes, ainsi que dans la réduction et la gestion des risques de catastrophe, du fait que des catastrophes naturelles et des catastrophes causées par l’homme se produisent chaque année dans les pays développés comme dans les pays en développement, et que cela place les pays en développement ne disposant pas d’infrastructures de télécommunications/TIC suffisantes dans des situations plus difficiles; |

*c)* qu'un accès à des infrastructures, applications et services de télécommunications/TIC modernes, sûrs et financièrement abordables offre la possibilité d’améliorer la vie quotidienne des habitants de la planète et de faire en sorte qu'un développement durable dans le monde entier devienne une réalité;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

*e)* qu'un accès à des infrastructures, applications et services de télécommunications/TIC modernes, sûrs et financièrement abordables offre la possibilité de stimuler la productivité et l'efficacité, d'améliorer la vie quotidienne des habitants de la planète et de faire en sorte qu'un développement durable dans le monde entier devienne une réalité, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les pays dont l'économie est en transition;*d)* que la conformité et l'interopérabilité généralisées des équipements et systèmes de télécommunication/TIC obtenues par la mise en œuvre de programmes, politiques et décisions pertinents peuvent élargir les débouchés commerciaux, renforcer la fiabilité, encourager l'intégration et le commerce à l'échelle mondiale;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)**  *e)* que des programmes pilotes à large échelle portant sur la conformité et l'interopérabilité généralisées des équipements et systèmes de télécommunication/TIC obtenues par la mise en oeuvre de programmes, politiques et décisions pertinents peuvent élargir les débouchés commerciaux et la concurrence, renforcer la fiabilité, encourager l'intégration et le commerce à l'échelle mondiale; |

*e)* que les applications des télécommunications/TIC peuvent changer radicalement la vie des personnes, des communautés et des sociétés dans leur ensemble mais qu'elles peuvent aussi rendre plus difficile l'instauration de la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

*g)* que les applications des télécommunications/TIC fournissent des services innovants et qui profitent aux personnes, aux communautés et aux sociétés dans leur ensemble mais qu'elles peuvent aussi rendre difficile l'instauration de la confiance dans la mise à disposition, la fiabilité et la sécurité dans l'utilisation des systèmes de télécommunications/TIC;*f)* que les technologies d'accès large bande ainsi que les services et applications des TIC rendus possibles par le large bande offrent de nouvelles possibilités d'interaction entre les peuples, de partage des connaissances et des compétences spécialisées, de transformation de la vie quotidienne des habitants de la planète et de contribution au développement inclusif et durable dans le monde;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

*f)* que des programmes pilotes à large échelle portant sur la conformité et l'interopérabilité généralisées des équipements et systèmes de télécommunication/TIC obtenues par la mise en oeuvre de programmes, politiques et décisions pertinents peuvent élargir les débouchés commerciaux et la concurrence, renforcer la fiabilité, encourager l'intégration et le commerce à l'échelle mondiale;*g)* que, malgré tous les progrès accomplis ces dernières années, la fracture numérique subsiste et est aggravée par les disparités en matière d'accès, d'utilisation et de compétences entre les pays et à l'intérieur des pays, en particulier entre les zones urbaines et les zones rurales, ainsi que sur le plan de l'existence de télécommunications/TIC accessibles et financièrement abordables, en particulier pour les femmes, les jeunes, les enfants, les peuples autochtones et les personnes handicapées ayant des besoins particuliers;

|  |
| --- |
| **RPM-CIS/38/1 : Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la CEI (RPM‑CEI)**  *g)* que, malgré tous les progrès accomplis ces dernières années, la fracture numérique subsiste, et est aggravée par les disparités en matière d'accès, d'utilisation et de compétences entre les régions de l'UIT, d'un pays à l'autre et à l'intérieur des pays, en particulier entre les zones urbaines et les zones rurales, ainsi que sur le plan de l'existence de télécommunications/TIC accessibles et financièrement abordables, en particulier pour les femmes, les jeunes, les enfants, les peuples autochtones et les personnes handicapées ayant des besoins particuliers; |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| *i)* que, malgré tous les progrès accomplis ces dernières années, la fracture numérique subsiste, et est aggravée par les disparités en matière d'accès, d'utilisation et de compétences entre les pays et à l'intérieur des pays, en particulier entre les zones urbaines, les zones rurales et les zones mal desservies, ainsi que sur le plan de l'existence de télécommunications/TIC accessibles et financièrement abordables, en particulier pour les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées, les peuples autochtones et les personnes handicapées ayant des besoins particuliers;**RPM-ASP/42/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Asie-Pacifique (RPM-ASP)**  *g)* que, malgré tous les progrès accomplis ces dernières années, la fracture numérique subsiste, et est aggravée par les disparités en matière d'accès, d'utilisation et de compétences entre les pays et à l'intérieur des pays, en particulier entre les zones urbaines et les zones rurales, ainsi que sur le plan de l'existence de télécommunications/TIC accessibles et financièrement abordables, en particulier pour les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les enfants, les peuples autochtones et les personnes handicapées ayant des besoins particuliers; |
| **Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  *g)* que, malgré tous les progrès accomplis ces dernières années, la fracture numérique subsiste, et est aggravée par les disparités en matière d'accès, d'utilisation et de compétences entre les régions de l’UIT et au sein des pays, en particulier entre les zones urbaines et les zones rurales, ainsi que sur le plan de l'existence de télécommunications/TIC accessibles et financièrement abordables, en particulier pour les femmes, les jeunes, les enfants, les peuples autochtones et les personnes handicapées ayant des besoins particuliers; |

*h)* que l'UIT est déterminée à améliorer la vie quotidienne de tous et à rendre le monde meilleur grâce aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication (TIC),

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| *j)* que l'UIT est déterminée à améliorer la vie quotidienne de tous et à rendre le monde meilleur grâce aux télécommunications et aux TIC;**Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  *h)* que l'UIT est déterminée à améliorer la vie quotidienne de tous et à rendre le monde meilleur grâce aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication, |

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)**  *k)* que la mise en place d'infrastructures de télécommunications/TIC en milieu rural et dans des zones isolées et mal desservies, ainsi que le fait de garantir la disponibilité de TIC financièrement abordables et accessibles, constituent des priorités, et appellent à la mise en place de solutions efficaces, innovantes, abordables financièrement et durables, |

|  |
| --- |
| **Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  *i)* que l’UIT-D, conformément aux fonctions qui lui sont confiées au titre de la Constitution et de la Convention, joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des parties pertinentes du Plan d’action du SMSI, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du programme "Connect 2020", |
| **République algérienne démocratique et populaire, Royaume de Bahreïn, République arabe d'Egypte, Etat du Koweït, Royaume du Maroc, Sultanat d’Oman, Etat du Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République du Soudan, Emirats arabes unis, République du Yémen – Document TDAG17-22/60**  *i)* que l'accès généralisé aux services et aux applications des télécommunications/TIC permet une meilleure transformation et une meilleure inclusion numériques, qui offre de nouveaux avantages socio-économiques pour tous, |

déclare en conséquence

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

déclare en conséquence1 que des télécommunications/TIC accessibles et financièrement abordables pour tous, facilitent considérablement la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030;

|  |
| --- |
| **RPM-CIS/38/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la CEI (RPM‑CEI)**  1 que des télécommunications/TIC accessibles et financièrement abordables pour tous, facilitent considérablement la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et stimulent le développement des économies nationales et de l'économie mondiale ainsi que l'édification de la société mondiale de l'information; |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| 1 que des télécommunications/TIC accessibles et financièrement abordables pour tous, contribuent considérablement à la mise en œuvre des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information et du Programme de développement durable à l'horizon 2030;**Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  1 que des télécommunications/TIC accessibles et financièrement abordables pour tous, facilitent considérablement la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et contribuent grandement au développement des économies nationales et de l’économie mondiale, ainsi qu’à l’édification d’une société mondiale de l’information; |
| **République algérienne démocratique et populaire, Royaume de Bahreïn, République arabe d'Egypte, Etat du Koweït, Royaume du Maroc, Sultanat d’Oman, Etat du Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République du Soudan, Emirats arabes unis, République du Yémen – Document TDAG17-22/60**  1 que des télécommunications/TIC accessibles et financièrement abordables pour tous, facilitent considérablement la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et contribuent au développement des économies nationales et de l’économie mondiale, ainsi qu’à l’édification d’une société mondiale de l’information; |

2 que l'innovation est essentielle pour mettre en place des infrastructures et des services TIC haut débit et d'excellente qualité;

|  |
| --- |
| **RPM-CIS/38/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la CEI (RPM‑CEI)**  2 que l'innovation est essentielle pour mettre en place des infrastructures et des services de télécommunication/TIC haut débit et d'excellente qualité; |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| 2 que l'innovation est essentielle pour permettre le déploiement de l'infrastructure et pour stimuler la pénétration de services TIC de grande capacité et d'excellente qualité, et qu'il conviendrait de tirer profit de technologies nouvelles et émergentes afin de soutenir les efforts entrepris à l'échelle mondiale en vue de développer plus avant la société de l'information;**Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  2 que l'innovation est essentielle pour mettre en place des infrastructures et des services de télécommunication/TIC haut débit et d'excellente qualité; |
| **République populaire de Chine – Document TDAG17-22/52**  2 que l'innovation est essentielle pour accroître l’accès à des infrastructures et des services TIC haut débit, d’excellente qualité et offrant une connectivité élevée. L’élaboration d’une convention internationale relative au fonctionnement des câbles terrestres à fibres optiques trans-multinationaux est nécessaire afin d’accroître la connectivité entre les réseaux de câbles à fibres optiques trans-multinationaux et de réaliser le programme Connect 2020 et les objectifs de développement durable des Nations Unies. |
| **République algérienne démocratique et populaire, Royaume de Bahreïn, République arabe d'Egypte, Etat du Koweït, Royaume du Maroc, Sultanat d’Oman, Etat du Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République du Soudan, Emirats arabes unis, République du Yémen – Document TDAG17-22/60**  2 que l'innovation est essentielle pour mettre en place des infrastructures et des services de télécommunication/TIC haut débit et d'excellente qualité; |

3 que, dans le contexte de la convergence, les décideurs et les régulateurs devraient continuer de promouvoir un accès généralisé et financièrement abordable aux télécommunications/TIC, y compris à l'Internet, par la mise en place d'un environnement politique, juridique et réglementaire équitable, transparent, stable, prévisible et non discriminatoire, y compris de régimes de conformité et d'interopérabilité communs propres à stimuler la concurrence, élargir les choix offerts au consommateur, favoriser la poursuite de l'innovation sur le plan des technologies et des services et encourager l'investissement à l'échelle nationale, régionale et internationale;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

3 que, dans le contexte de la convergence, les décideurs et les régulateurs devraient continuer de promouvoir un accès généralisé et financièrement abordable aux télécommunications/TIC, y compris à l'Internet, par la mise en place d'un environnement politique, juridique et réglementaire équitable, transparent, stable, prévisible et non discriminatoire, y compris de régimes de conformité et d'interopérabilité communs propres à favoriser la poursuite de l'innovation sur le plan des technologies et des services, sur la base de normes, de programmes, d'environnements et d'applications ouvertes, ainsi que sur la base de dispositions facilitant l'exploitation des capacités de réseaux et l'utilisation efficace des fréquences, tout en encourageant l'investissement à l'échelle nationale, régionale et internationale;

|  |
| --- |
| **République algérienne démocratique et populaire, Royaume de Bahreïn, République arabe d'Egypte, Etat du Koweït, Royaume du Maroc, Sultanat d’Oman, Etat du Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République du Soudan, Emirats arabes unis, République du Yémen – Document TDAG17-22/60**4 que les pays en développement[[1]](#footnote-1) doivent accroître leur participation aux activités de l’UIT visant à réduire l’écart existant en matière de normalisation, afin de veiller à profiter des avantages économiques découlant de l’évolution des technologies, et de mieux faire valoir leurs exigences et leurs intérêts dans ce domaine.  5 La question de l’efficacité et de l’efficience de la gestion du spectre est essentielle pour les législateurs, les régulateurs, les opérateurs, les radiodiffuseurs et d’autres parties concernées, au vu de la demande croissante des ressources limitées que sont le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites; |

4 que le potentiel de technologies nouvelles et émergentes comme les mégadonnées et l'Internet des objets devrait être mis à profit pour soutenir l'action menée à l'échelle mondiale pour poursuivre le développement de la société de l’information;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| 4 'que l'innovation et l'évolution dans l'utilisation des télécommunications/TIC jouent, ou ont les moyens de jouer un rôle essentiel dans l'essor de l'économie numérique, dans la mesure où elles suscitent des transformations aux niveaux des personnes, des sociétés et des économies partout dans le monde;**RPM-ASP/42/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Asie-Pacifique (RPM-ASP)**  4 que le potentiel de technologies nouvelles et émergentes comme les mégadonnées, l'Internet des objets et l’intelligence artificielle devrait être mis à profit pour soutenir l'action menée à l'échelle mondiale pour poursuivre le développement de la société de l'information; |
| **Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  4 que le potentiel de technologies nouvelles et émergentes comme les télécommunications large bande et mobiles, les mégadonnées et l'Internet des objets devrait être mis à profit pour soutenir l'action menée à l'échelle mondiale pour poursuivre le développement de la société de l'information; |

5 que les compétences de base dans le domaine du numérique et des TIC et les capacités humaines et institutionnelles pour le développement et l'utilisation des réseaux, applications et services de télécommunications/TIC doivent être renforcées pour permettre à chacun de contribuer à enrichir les idées, le savoir et d'apporter sa pierre au développement humain;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| 5 que les compétences de base dans le domaine du numérique et des TIC et les capacités humaines et institutionnelles pour le développement, l'appropriation et l'utilisation des réseaux, applications et services de télécommunications/TIC doivent être renforcées pour permettre à chacun de contribuer à enrichir les idées, le savoir et d'apporter sa pierre au développement durable;**RPM-ASP/42/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Asie-Pacifique (RPM-ASP)**  5 que les compétences de base dans le domaine du numérique et des TIC et les capacités humaines, institutionnelles et nationales pour le développement et l'utilisation des réseaux, applications et services de télécommunications/TIC, y compris des technologies émergentes, doivent être renforcées pour permettre à chacun de contribuer à enrichir les idées, le savoir et d'apporter sa pierre au développement humain; |
| **République algérienne démocratique et populaire, Royaume de Bahreïn, République arabe d'Egypte, Etat du Koweït, Royaume du Maroc, Sultanat d’Oman, Etat du Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République du Soudan, Emirats arabes unis, République du Yémen – Document TDAG17-22/60**  7 que les compétences de base dans le domaine du numérique et des TIC et les capacités humaines et institutionnelles pour le développement et l'utilisation des réseaux, services et applications de télécommunications/TIC doivent être renforcées pour permettre à chacun de contribuer à enrichir les idées, le savoir et d'apporter sa pierre au développement humain; |

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS))**  6 que les télécommunications/TIC peuvent contribuer à la création de possibilités importantes dans les domaines de l'éducation et de la formation à tous les niveaux de la vie des individus, y compris pour les personnes handicapées et ayant des besoins particuliers, et que pour parvenir à la mise en place de ces possibilités, il est nécessaire d'adopter immédiatement des mesures durables et spécifiques visant à assurer une éducation inclusive, égalitaire et de qualité; |

6 qu'il est important tant pour les Etats Membres que pour le secteur privé de mesurer la société de l'information et de fournir les indicateurs/statistiques appropriés afin que les Etats Membres puissent recenser les lacunes appelant une intervention des pouvoirs publics et que le secteur privé puisse trouver des possibilités d'investissement;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

7 que le Rapport "Mesurer la société de l'information" et l'élaboration d'indicateurs ou de statistiques appropriés et comparables sont importants tant pour les Etats Membres que pour le secteur privé, ainsi que pour d'autres secteurs pertinents, afin de cerner les marges de progrès et d'évolution, ainsi que toute fracture numérique restante;7 qu'une société de l'information véritablement inclusive devrait tenir compte des besoins des personnes handicapées ayant des besoins spécifiques;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

8 qu'une société de l'information véritablement inclusive devrait avoir à cœur de stimuler le progrès social et économique, en mettant l'accent sur les besoins des personnes handicapées ayant des besoins spécifiques, ainsi que de groupes vulnérables et marginalisés, et devrait rechercher des mécanismes permettant la création de nouvelles formes de liens sociaux et de relations dans le domaine de l'éducation dans lesquels les stéréotypes sur les hommes et les femmes sont remplacés par une nouvelle perspective où chacun, indépendamment des critères de sexe, d'âge, d'origine ethnique ou encore de religion notamment, est reconnu comme un agent essentiel du développement durable;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)**  9 qu'une société de l'information inclusive devrait offrir des possibilités aux femmes et aux jeunes filles, en vue d'assurer une approche mondiale de la question de l'égalité entre les hommes et les femmes; |

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)**  10 qu'il convient de tirer pleinement parti des possibilités offertes par les télécommunications/TIC, l'objectif étant d'assurer un accès équitable aux télécommunications/TIC et aux innovations qui favorisent le développement socio‑économique durable, la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, l'esprit d'entreprise, l'inclusion numérique et l'autonomisation de tous, notamment des femmes, des jeunes, des enfants, des personnes âgées, des peuples autochtones et des personnes handicapées; |

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)**  11 que la société de l'information devrait reposer sur une approche multi-parties prenantes dans laquelle la croissance et l'évolution des télécommunications/TIC permettent d'assurer une certaine prévisibilité des investissements et de tirer profit de la durabilité via l'innovation, la compétitivité et l'intégration, en reconnaissant des principes essentiels à la mise en oeuvre des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information et des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030; |

8 que pour établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, il est nécessaire de renforcer la coopération et la coordination internationales entre les gouvernements, les organisations compétentes, les entreprises du secteur privé et d'autres parties prenantes;

|  |
| --- |
| **RPM-CIS/38/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la CEI (RPM‑CEI)**  8 que pour établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que pour protéger les données personnelles ainsi que la sphère privée, il est nécessaire de renforcer la coopération et la coordination internationales entre les gouvernements, les organisations compétentes, les entreprises du secteur privé et d'autres parties prenantes; |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| 12 que l'établissement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC constitue une priorité nécessitant de renforcer la coopération et la coordination internationales entre les gouvernements, les organisations compétentes, les entreprises du secteur privé et d'autres parties prenantes, en vue de renforcer les capacités et de partager des bonnes pratiques;**Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  8 que pour établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que pour garantir la protection des données personnelles, il est nécessaire de renforcer la coopération et la coordination internationales entre les gouvernements, les organisations compétentes, les entreprises du secteur privé et d'autres parties prenantes; |
| **République algérienne démocratique et populaire, Royaume de Bahreïn, République arabe d'Egypte, Etat du Koweït, Royaume du Maroc, Sultanat d’Oman, Etat du Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République du Soudan, Emirats arabes unis, République du Yémen – Document TDAG17-22/60**  10 que pour établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC à des fins pacifiques et en vue du développement, y compris pour la protection des données personnelles ainsi que de la sphère privée, il est nécessaire de renforcer la coopération et la coordination régionales et internationales entre les gouvernements, les organisations compétentes, les entreprises du secteur privé et d'autres parties prenantes concernant leurs responsabilités et rôles respectifs; |

|  |
| --- |
| **Japon – Document TDAG17-22/68**  9 que l'utilisation des télécommunications/TIC en prévision des situations d’urgence, y compris des catastrophes, devrait tenir compte d’échanges plus poussés de données d’expériences et de la coopération mutuelle au niveau international, en vue de protéger les vies humaines et les biens; |

9 qu'une collaboration entre, d'une part, pays développés et pays en développement et entre, d'autre part, pays en développement est encouragée car elle ouvre la voie à une coopération technique, à des transferts de technologie et à des activités de recherche communes;

|  |
| --- |
| **RPM-CIS/38/1 : Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la CEI (RPM‑CEI)**  9 qu'une collaboration entre pays développés et pays en développement ainsi qu'entre pays en développement est encouragée car elle ouvre la voie à une coopération technique, à des transferts de technologie et à des activités de recherche communes et contribue à réduire la fracture numérique entre les pays; |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |
| 13 qu'une collaboration entre innovateurs de pays développés et de pays en développement, ainsi qu'entre pays en développement, doit être encouragée puisqu'elle ouvre la voie à une coopération technique, à des transferts de technologie et de connaissances, ainsi qu'à des activités de recherche communes;**Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  9 qu'une collaboration entre, d'une part, pays développés et pays en développement et entre, d'autre part, pays en développement est encouragée car elle ouvre la voie à une coopération technique, à des transferts de technologie, à des activités de recherche communes et à l’échange de bonnes pratiques; |
| **République algérienne démocratique et populaire, Royaume de Bahreïn, République arabe d'Egypte, Etat du Koweït, Royaume du Maroc, Sultanat d’Oman, Etat du Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République du Soudan, Emirats arabes unis, République du Yémen – Document TDAG17-22/60**  11 qu'une collaboration entre, d'une part, pays développés et pays en développement et entre, d'autre part, pays en développement est encouragée car elle ouvre la voie à une coopération technique, à des transferts de technologie, à des activités de recherche communes et au développement socioéconomique; |

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)**  14 que la promotion de l'investissement pour la mise en place d'infrastructures, de services et d'applications large bande contribue à la croissance économique durable et intégrée des populations, et que, dans cette mesure, le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT doit être un acteur majeur dans la création d'alliances et d'espaces de coopération entre des Etats Membres, des acteurs du secteur privé, des agences de financement internationales et d'autres parties prenantes; |

10 que les partenariats public‑privé doivent être encore renforcés afin de rechercher et d'appliquer des solutions technologiques et des mécanismes de financement novateurs en faveur d'un développement inclusif et durable;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

15 qu'il est possible de renforcer encore les modèles publics et privés, ainsi que les modèles de partenariats public‑privé afin de rechercher et d'appliquer des solutions technologiques et des mécanismes de financement novateurs en faveur d'un développement inclusif et durable;11 que l'innovation devrait être intégrée dans les politiques, initiatives et programmes nationaux pour promouvoir un développement et une croissance économique durables dans le cadre de partenariats multipartites entre pays en développement, d'une part, et entre pays développés et pays en développement, d'autre part, afin de faciliter les transferts de technologies et de connaissances;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

16 que l'innovation devrait être intégrée dans les politiques, initiatives et programmes nationaux pour promouvoir un développement et une croissance économique durables dans le cadre de partenariats multipartites entre pays en développement, d'une part, et entre pays développés et pays en développement, d'autre part, afin de faciliter le transfert volontaire de connaissances et de technologies rationnelles sur le plan écologique dans des conditions favorables et selon des modalités arrêtées d'un commun accord;12 que la coopération internationale devrait être renforcée en permanence entre les Etats Membres et les Membres de Secteur de l'UIT, les Associés et établissements universitaires participant aux travaux de l'Union, et d'autres partenaires et parties prenantes, l'objectif étant de parvenir à un développement durable grâce à l'utilisation des télécommunications/TIC;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

17 que la coopération internationale devrait être renforcée et favorisée en permanence entre les Etats Membres et les Membres de Secteur de l'UIT, les Associés et établissements universitaires participant aux travaux de l'Union, et d'autres partenaires, parties prenantes et initiatives, l'objectif étant de parvenir à un développement durable grâce à l'utilisation des télécommunications/TIC;13 que les membres de l'UIT et les autres parties intéressées devraient coopérer pour mettre en œuvre les buts et les cibles à l'échelle mondiale dans le domaine des télécommunications/technologies de l'information et de la communication qui sont énoncés dans le programme Connect 2020.

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)** |

18 que les membres de l'UIT et les autres parties intéressées devraient coopérer pour mettre en oeuvre les buts et les cibles à l'échelle mondiale dans le domaine des télécommunications/technologies de l'information et de la communication qui sont énoncés dans le programme Connect 2020;

|  |
| --- |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)**  19 que les régions ont défini leurs priorités particulières dans le cadre d'un ensemble d'Initiatives régionales qui figurent dans le Plan d'action de Buenos Aires adopté par la présente Conférence, et que l'UIT‑D doit accorder un rang de priorité élevé à la mise en oeuvre de ces initiatives; |

En conséquence, nous, délégués à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17), nous déclarons déterminés à accélérer l'expansion et l'utilisation des infrastructures, services et applications de télécommunications/TIC, pour atteindre dans les meilleurs délais les **objectifs et les cibles de développement durable énoncés dans le document "Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030"**.

|  |
| --- |
| **RPM-CIS/38/1 : Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la CEI (RPM‑CEI)**  En conséquence, nous, délégués à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17), nous déclarons déterminés à accélérer l'expansion et l'utilisation des infrastructures, services et applications de télécommunications/TIC, pour édifier la société de l'information et pour atteindre dans les meilleurs délais les **objectifs et les cibles de développement durable énoncés dans la Résolution A/70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies "Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030"**. |
| **RPM-AMS/41/1: Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-17 pour la région Amériques (RPM-AMS)**  En conséquence, nous, délégués à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17), nous déclarons déterminés à accélérer l'expansion et l'utilisation des infrastructures, services et applications de télécommunications/TIC, pour mettre en oeuvre les grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information et atteindre dans les meilleurs délais les objectifs et les cibles de développement durable énoncés dans le document "Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030". |
| **Fédération de Russie – Document TDAG17-22/49**  En conséquence, nous, délégués à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17), nous déclarons déterminés à accélérer l'expansion et l'utilisation des infrastructures, services et applications de télécommunications/TIC en vue de l’édification et du développement plus avant de la société de l’information et afin de réduire la fracture numérique, pour atteindre dans les meilleurs délais les **objectifs et les cibles de développement durable énoncés dans le document** "**Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030**". |
| **République algérienne démocratique et populaire, Royaume de Bahreïn, République arabe d'Egypte, Etat du Koweït, Royaume du Maroc, Sultanat d’Oman, Etat du Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République du Soudan, Emirats arabes unis, République du Yémen – Document TDAG17-22/60**  En conséquence, nous, délégués à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17), nous déclarons déterminés à accélérer l'expansion et l'utilisation des infrastructures, services et applications de télécommunications/TIC en vue de l’édification de la société de l’information et pour atteindre dans les meilleurs délais les **objectifs et les cibles de développement durable énoncés dans le document** "**Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030**". |

La Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17) appelle les Etats Membres, les Membres de Secteur, les Associés de l'UIT, les établissements universitaires participant à ses travaux ainsi que tous les autres partenaires et parties prenantes à contribuer au succès de la mise en oeuvre du Plan d'action de Buenos Aires.

|  |
| --- |
| **Cuba – Document TDAG17-22/45**  *La version anglaise du texte ci-dessous constitue une traduction non officielle du texte original en espagnol.*  Le texte ci-dessous ne comporte aucune indication quant à savoir s’il doit être intégré et le cas échéant, à quel endroit.  a) qu’il convient de mettre en place des stratégies de collaboration, y compris via la fourniture d’un appui financier aux pays en développement et aux pays les moins avancés afin qu’ils puissent améliorer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dont ils disposent sur un pied d’égalité;  b) que la conception de projets régionaux sous la direction de l’UIT doit être renforcée en vue de promouvoir l’essor des TIC et ainsi permettre à tous de bénéficier des avantages qui en découlent de manière inclusive;  c) que les alliances intergouvernementales sont créées avec le concours d’autres acteurs en vue de protéger et de préserver la sécurité des infrastructures essentielles et la résilience des systèmes;  d) que la collaboration internationale pourrait être consolidée dans l’objectif de préserver et de garantir un cyberespace sûr qui contribue à la réalisation des objectifs de développement durable;  e) qu’il conviendrait de renforcer les mesures techniques et procédurales, le renforcement des capacités, la coopération internationale, les structures internationales, le cadre réglementaire applicable à l’emploi ainsi que l’utilisation sûre, fiable et légitime du cyberespace;  f) que des mécanismes de coopération pourraient être établis entre Etats en vue de protéger efficacement le cyberespace en tant que plate-forme légitime d’échange, conformément aux objectifs et aux principes de la Charte des Nations Unies et au droit international;  g) qu’il conviendrait de renforcer les actions en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l’autonomisation des femmes menées dans le monde et au sein des agences spécialisées des Nations Unies. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Ces pays comprennent les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition. [↑](#footnote-ref-1)